

RÈGLEMENTATION DES PRODUITS COSMÉTIQUES

Une journée pour vous former ou mettre à jour vos connaissances sur les BPF Cosmétique

NOUVEAUTÉ 2026

COSMETIC VALLEY VOUS PRÉSENTE SON PROGRAMME DE FORMATION
**“LES BONNES PRATIQUES DE FABRICATION COSMÉTIQUE,
NORME ISO 22716”**

EN PARTENARIAT AVEC INTERTEK

Nous vous proposons une journée de formation pratique et dynamique, directement connectée aux problématiques terrain rencontrées dans l'écosystème cosmétique.

L'objectif de cette journée étant de renforcer la compréhension et l'application des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF - Norme ISO 22716), avec étude de cas concrets et mise en exergue des spécificités de la filière cosmétique.

Un module de formation sur-mesure qui s'adresse à tous les acteurs de la chaîne de valeur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principes fondamentaux des BPF cosmétiques pour les mettre en oeuvre,
- Avoir les connaissances règlementaires afin d'assurer la qualité du produit,
- Retenir les exigences et les caractéristiques de la norme ISO 22716 pour la fabrication, le conditionnement, le contrôle, et le stockage du produit au travers de discussions pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Lors de cette formation, l'animateur s'appuiera sur son expérience personnelle et sur de nombreux exemples.
- Remise d'un support de formation format informatique à chaque participant.
- Formation interactive favorisant l'implication des participants / Jues du defi, trivial, jeopardy
- Support pédagogique : Fichier PowerPoint et exemples concrets
- Exercices d'application.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Objectif > Evaluer le « Savoir » acquis à l'issue de la formation, permettre aux stagiaires de prendre conscience de leurs erreurs et du pourquoi de celles-ci.
- QCM positionnement/entrée de session
- Mini quiz interactif collectif en cours de session pour vérifier la bonne compréhension et assimilation des points fondamentaux
- QCM fin de session/validation des acquis
- Un corrigé commenté sera effectué à chaud par le formateur.

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre et s'approprier les Bonnes Pratiques de Fabrication Cosmétique, selon la Norme ISO 22716, et se projeter dans la mise en application des BPF dans l'exercice de son activité et dans l'organisation interne au sein de sa structure.

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs de toute la chaîne de valeur de l'écosystème cosmétique, des marques aux sous-traitants, des formulateurs aux fournisseurs, en passant par les laboratoires, prestataires et institutions partenaires.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis applicable sur la thématique traitée

INTERVENANT

COSMETIC VALLEY a sourcé la société **INTERTEK** pour son expertise pointue sur le volet réglementaire cosmétique qui désignera l'un de ses experts formateurs pour animer ce module de formation.

DATES/ LIEU/ TARIFS

- **Durée** du module de formation : **1 jour, sur 7 heures**
- **Localisation :** Maison de la Nouvelle Aquitaine, 19 rue d'Argenteuil, 75001 Paris
- **Dates : 2 sessions possibles : mardi 31 mars 2026 ou jeudi 17 septembre 2026**
- Groupe de 4 à 10 stagiaires
- **Tarif Adhérent : 650€ H.T / stagiaire**
- **Tarif Non-Adhérent : 780 € H.T / stagiaire**

NB : Possibilité de monter une session en Intra au sein de votre entreprise, à l'attention d'un groupe de collaborateurs, sur demande. Nous consulter > **vbeaujouan@cosmetic-valley.com**

Notre espace de formation Cosmetic Valley à Paris est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre forme de handicap, merci de vous rapprocher de nos services.



Inscriptions à nos modules de formation en ligne sur notre plateforme Cosmetic Valley Formation > <https://formation.cosmetic-valley.com/fr/>

Contact référent pour toute question relative à nos programmes de formation ou sujet de handicap > **Véronique Beaujouan** : email : **vbeaujouan@cosmetic-valley.com** – Tél. **06 95 62 72 51**

PROGRAMME DETAILLÉ DE LA FORMATION (1/2)



Contenu

Tour de table : Présentation des participants, niveau de connaissance, attentes particulières, positionnement de début de formation

Principes et objectifs des BPF pour les produits cosmétiques

- Rappel des définitions
- Le règlement CE N°1223/2009 : évolution des exigences

Personnel : Formation et Hygiène

- Les points importants dans l'organisation : organigramme, effectif et indépendance de l'unité Qualité vs contrôle qualité. Les exigences BPF de formation et le plan de formation
- Les documents et les enregistrements de formations. L'évaluation des formations. Les sources de contamination des produits
- Les dispositions à prendre pour l'hygiène et la santé du personnel



Les locaux

- La conception générale et la ségrégation des zones
- Rôle des flux dans la prévention de la contamination croisée. Le programme de nettoyage-désinfection
- Les moyens de protection contre les nuisibles
- La gestion des déchets, les typologies, les flux, l'identification

Les équipements

- Les spécifications de conception pour les équipements et la validation de l'installation, les matériaux utilisés et les consommables
- Les exigences pour le nettoyage
- Le programme de maintenance préventive. La métrologie

Matières premières (MP) et articles de conditionnement (AC)

- Les identités et spécifications des MP et AC. La qualification et évaluation des fournisseurs. Les règles à appliquer à la réception et au stockage des matières
- La réévaluation
 - La qualité de l'eau utilisée en production



PROGRAMME DETAILLÉ DE LA FORMATION (2/2)

La production

- Les exigences concernant les activités de préparation, pesées et les opérations de fabrication. Les exigences concernant les activités de conditionnement primaire et secondaire.
- L'attribution d'un numéro de lot, les productions en « campagne »
- Le stockage des produits vracs, le retour en stocks, les réconciliations et identifications
Quels aspects des GMP appliqués à votre travail quotidien, le dossier de lot (OF)
- Mise en quarantaine, libération des produits et leur stockage. Expédition et les responsabilités
- Les retours



Le laboratoire de Contrôle de la Qualité

- Quels sont les requis de l'échantillonnage ? Pourquoi définir des critères d'acceptation (méthodes et tests) ? Comment gérer les résultats hors spécification (OOS) ? Qu'est-ce qu'un échantillon témoin, le temps de conservation et l'échantillothèque légale ?
- Réactifs, solutions, étalons de référence, milieux de culture

Traitement des produits hors spécifications (OOS)

- Les matières premières, AC, composants, vracs, semi-finis et produits finis. Les retraitements et la traçabilité

La sous-traitance

- Les exigences concernant la sous-traitance des activités et les typologies



Déviations, non-conformités et gestion des CAPAs

- Le traitement des non-conformités, Les exigences de la gestion des CAPAs

Réclamations et Rappels

- Réclamation sur le produit.
- Rappel de produits, droits et devoirs selon les responsabilités contractuelles avec le donneur d'ordre

Les processus d'amélioration

- Assurer la qualité du produit par la maîtrise approuvée des changements en production.
Les typologies de changements
- L'importance de l'audit interne dans la surveillance de l'application des BPF
- Savoir appréhender un DMAIC ou 8D sur une résolution de CAPA



La documentation

- Le système documentaire, rédaction, approbation, diffusion et révision
- L'archivage, la traçabilité et l'intégrité des données (data integrity)
- Le stockage et la sécurisation des données du site de production

